

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0549 du 16/01/2020

Arrêté du 16 décembre 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES
ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs principaux des Finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES
ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS PRINCIPAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs principaux des Finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques,
hors classe

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;

ARRÊTE :



Article premier : Les inspecteurs principaux des Finances publiques dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Jean-Paul	BODIN	181544	DDFIP de Maine-et-Loire TS TRELAZE	DDFIP de Maine-et-Loire SGC COURONNE D'ANGERS	01/01/2020
François	GRANGE	140318	DDFIP d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne TS CASTANET-TOLOSAN	DDFIP d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne SGC CASTANET-TOLOSAN	01/01/2020
Christian	KAREKINIAN	149262	DDFIP des Alpes-Maritimes TS GRASSE MUNICIPALE ET BANLIEUE	DDFiP des Alpes-Maritimes SGC GRASSE	01/01/2020
Régis	RIVRAY	116480	DDFIP des Vosges TS NEUFCHATEAU	DDFIP des Vosges SGC NEUFCHATEAU	01/01/2020

Article 2 : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Gilles	DUPIN	816307	DDFIP de Loir-et-Cher TS VENDOME	DDFIP de Loir-et-Cher SGC VENDOME	01/01/2020
Yves	GUEGUEN	811744	DDFIP de la Manche TS SAINT-LO	DDFIP de la Manche SGC SAINT-LO	01/01/2020
Gisèle	KAPFER	859440	DDFIP de Maine-et-Loire TS SAUMUR MUNICIPALE	DDFIP de Maine-et-Loire SGC SAUMUR	01/01/2020

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 16/12/2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART



BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756